

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE,  
BOBIGNY  
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE  
93000 BOBIGNY

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS

**Références à rappeler :**

Référence :

Rédacteur :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois **006215** STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UNE CHAUSSEE OU VOIE RESERVEE A LA CIRCULATION DES VEHICULES DE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS OU DES TAXIS ART.R.417-11 §I 1°. ART.L.121-2 C.ROUTE. ART.R.417-11 §II C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_  
par procès verbal n° \_\_\_\_\_ dressé par : \_\_\_\_\_, avec le(s) véhicule(s)  
immatriculé(s) :

Je vous informe que le dossier de votre client a été régularisé. Il ne fait plus l'objet de poursuites.  
Je vous pris d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à BOBIGNY, le 20/06/2022

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
Le Commandant de Police

